



## Saint-Hilaire



Annie Guillotin, adjointe en charge de l'économie, annonce "qu'il pourrait être envisagé de recourir à l'emprunt pour équilibrer le budget pour 2021".

# La Ville trop dépensière ?



## Politique

### La Chambre régionale des comptes rédige actuellement un rapport sur la gestion de la commune entre 2016 et 2019.

Financièrement, la commune de Saint-Hilaire-du-Harcouët est-elle trop dépendante ? Il y a fort à parier, comme le démontrent plusieurs faisceaux d'indices concordants. On se souvient que lors de la présentation du débat d'orientation budgétaire le samedi 20 mars, le maire Jacky Bouvet avait bien indiqué que *"les impôts n'augmenteraient pas cette année"* mais qu'une réflexion se portait clairement sur l'année suivante. *"Quel serait le volant financier disponible si on décidait d'augmenter les impôts sur le foncier, le bâti et/ou le non bâti, sachant que la taxe d'habitation disparaîtra ? Le choix d'augmenter les impôts pourrait être pris. Pour l'heure, ça reste du domaine de la réflexion"*, a-t-il précisé. La question devrait rebondir dans l'hémicycle municipal le samedi 10 avril lors du vote du budget. Par ailleurs, Annie Guillotin, adjointe à l'économie, n'a pas non plus ménagé ses efforts, rappelant qu'il *"pourrait être envisagé de recourir à l'emprunt pour équilibrer le budget pour 2021"* et qu'il faudra *"rester prudents sur nos dépenses, notamment celles de fonctionnement qui augmentent."*

#### Une analyse de la cour des comptes

Autre indice qui tend à prouver que les finances ne sont pas au beau fixe, le rapport en cours de la chambre régionale des comptes Normandie (CRC) qui a examiné la gestion de de la commune entre 2016 à 2019, ainsi que la Trésorerie. Annie Guillotin confirme que *"la cour des comptes a pointé une masse salariale très importante, flirtant même avec les 50 % (48 % pour être précis)." Soit une hausse de 500 000 € en cinq ans pour les 88 agents communaux dont l'âge moyen est de 48 ans. Des départs en retraite et des recrutements aux éche-*

*lons inférieurs permettront de réduire la voilure dans les années futures, sans compter les efforts en matière de mutualisation des services. "On nous a également alertés sur les emprunts. La chambre régionale des comptes a aussi remarqué que cela faisait des années que nous n'avions pas augmenté les impôts à Saint-Hilaire - au moins depuis 2008 - et ce, en comparaison avec des communes de même taille où l'impôt est plus élevé. C'est aussi pour cela que le maire a demandé que des simulations soient faites"*, explique-t-elle, estimant que *"l'analyse de la cour des comptes arrive au bon moment, en début du mandat."* L'augmentation de la fiscalité à Saint-Hilaire (de 5 % peut-être) sera sans nul doute conditionnée par ce rapport.

## ■ Flop 3 des communes les plus dépendantes

L'élue en charge de l'économie prévient: *"Il faudra finir le mandat en ayant des finances saines après tous les investissements liés à la halle de marché, la place Delaporte, la rénovation du Rex, la Verrière. Nous ne porterons pas de nouveaux projets."* L'heure est donc aux économies, surtout sur le budget de fonctionnement où la rigueur sera de mise. *"Il faut aussi freiner l'investissement. Il ne s'agit pas d'annuler des projets mais de les étaler dans le temps, préconise-t-elle. Au niveau du capital des emprunts, on voit qu'on pourra réinvestir à partir de 2024."* Autre faisceau d'indices concordants, la publication du palmarès des communes les plus dépendantes de la Manche en 2019. Et là, Saint-Hilaire monte sur le podium à égalité avec Coutances mais derrière Valognes (1<sup>re</sup>). D'après l'enquête publiée par *Contribuables Associés*, le montant des dépenses par habitant en 2019 est de 983 € contre 936 € pour la moyenne des communes de même taille. La dette - hors intercommunalité - s'élèverait en 2019 à 1 035 € par habitant, soit + 11,5 % par an (tendance depuis 2014).